

TIM

Toute
l'information
de la
Métropole

LIBRES PROPOS page 10
César Hidalgo

PORTFOLIO page 21
L'agriculture dans la Métropole

GRANDS PROJETS page 24
Francazal, les mobilités de demain

n° 14 PRINTEMPS 2021

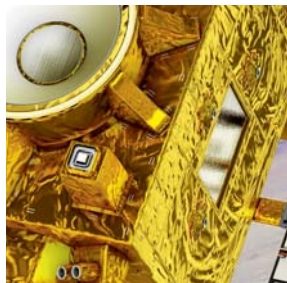
toulouse-metropole.fr



SANTÉ LA VILLE AU GRAND AIR

toulouse
métropole

04 BRÈVES



Actualités

La Métropole en mouvement

06 BRÈVES



Dans les communes

La Métropole au quotidien

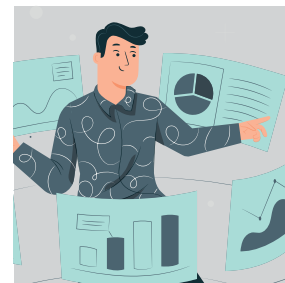
10 LIBRES PROPOS



César Hidalgo

L'intelligence artificielle décryptée

12 L'INFOGRAPHIE



Projet Commute

Une expérimentation pour fluidifier le trafic routier autour de l'aéroport

14 > 20 DOSSIER



SANTÉ

Réduire la pollution routière pour améliorer la qualité de l'air

21 PORTFOLIO



Agriculture et alimentation

Le projet de la Métropole pour reconnecter producteurs et consommateurs

24 GRANDS PROJETS



Francazal

Les transports du futur s'inventent ici

26 TALENT



Héloïse Brière

L'hygiène pour tous

28 TEMPS LIBRE



Rendez-vous

La Métropole à bicyclette



TIM, Toute l'information de la Métropole – n°14, PRINTEMPS 2021. Magazine d'informations de Toulouse Métropole • Direction de la communication : 6, rue René Leduc - B.P. 35821 31 505 Toulouse cedex • Directeur de la publication : Jean-Luc Moudenc • Rédactrice en chef : Sophie Soulaïrol-Castela • Rédaction : Fabienne Carré, Ève Lasbats, Géraldine Pavin, Agence Icom • Infographie/mise en page/préresse : Pierre-Éric Petit, Franck Le Callonec • Crédits photos : mairie de Toulouse, Bernard Aiach, Patrice Nin (dont photo de Une) • Iconographie : Valérie Ferret • Photogravure : Picto • Impression : Agir Graphic • Tirage 208 000 exemplaires • Gestion de la diffusion : Karine Barbosa • Distribution : Py Promocom, Routage Soluc'ea. Dépôt légal à parution : ISSN 2557-1656. toulouse-metropole.fr



Certaines photos ont été prises avant la crise sanitaire ; pour votre sécurité respectez les gestes barrières

À PROPOS

JEAN-LUC MOUDENC

PRÉSIDENT DE TOULOUSE MÉTROPOLE
MAIRE DE TOULOUSE



EMPLOI

Dans une période pleine d'incertitudes, comment Toulouse Métropole agit-elle pour préserver l'emploi local ?

Je suis pleinement engagé aux côtés des entreprises et de leurs salariés pour défendre l'emploi local. Malgré nos pertes de recettes fiscales, nous continuons à investir pour l'avenir des habitants de la métropole, et nous avons récemment voté des dispositions facilitant l'accès des entreprises locales à nos marchés publics. Nous travaillons également en lien avec un grand groupe de la distribution qui souhaite recruter 300 jeunes alternants en 2021 sur la région de Toulouse.



VIE QUOTIDIENNE

Cela fait un an que Toulouse Métropole a changé sa gestion de la distribution de l'eau potable. Un premier bilan ?

En 2020, ce sont 42 millions d'euros qui ont été économisés à l'échelle de nos 37 communes par rapport à 2019. Nous avons désormais l'eau la moins chère des grandes villes-métropoles de France. C'est autant de pouvoir d'achat rendu aux ménages, et c'est de la trésorerie pour les entreprises. Pour l'emploi local et le pouvoir d'achat, c'est une excellente nouvelle ! De plus, 690 millions d'euros seront investis sur les 10 prochaines années, assurant une meilleure qualité de l'eau et un bon entretien des canalisations, pour lutter contre les fuites. C'est bon pour la santé et pour l'environnement.



SOUTIEN AUX JEUNES

Puisque vous parlez des jeunes, quelles sont les mesures que vous proposez pour les aider ?

Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont lancé le recrutement de postes de saisonniers sur l'été 2021. Cela représente annuellement 300 étudiants en période estivale et 100 étudiants sur l'année pour les besoins temporaires. Par ailleurs, 150 apprentis ont été recrutés à la rentrée 2020, soit 550 emplois à destination des jeunes. Il faut redonner de l'espoir en l'avenir à nos jeunes !

ACTUALITÉS



↳ ÉNERGIE

Toulouse Métropole et le CHU s'allient pour l'environnement

Toulouse Métropole et le Centre Hospitalier Universitaire ont décidé de raccorder leurs réseaux de chaleur pour valoriser la chaleur produite par l'unité d'incinération des ordures ménagères du Mirail. L'opération consiste à récupérer la chaleur produite par l'unité du Mirail, inutilisée en été et en intersaison, soit environ 6 mois par an, pour produire l'eau chaude sanitaire du site hospitalier de Purpan. Pendant cette période, le CHU n'aura donc plus recours à ses chaudières biomasse – qui fonctionnent au bois. Les bénéfices attendus sont multiples : une réduction de la pollution de l'air car la chaleur produite n'est plus dissipée dans l'atmosphère, une baisse des émissions des gaz à effet de serre (CO₂) et une préservation de la ressource bois, les chaudières du CHU ne fonctionnant plus pendant une partie de l'année. La transition énergétique en action !

↳ ÉCONOMIE

SOUTENIR LES PETITES ENTREPRISES

Toulouse Métropole a collaboré avec d'autres collectivités pour créer un guichet unique en ligne recensant tous les marchés publics locaux. Objectif : faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises locales à la commande publique. Le site web « Scope » propose tous les appels d'offres des organismes publics en matière de travaux, de fournitures ou de services sur le territoire. Il facilite également les démarches et améliore la lisibilité des offres pour les entreprises... au bénéfice de l'emploi local.

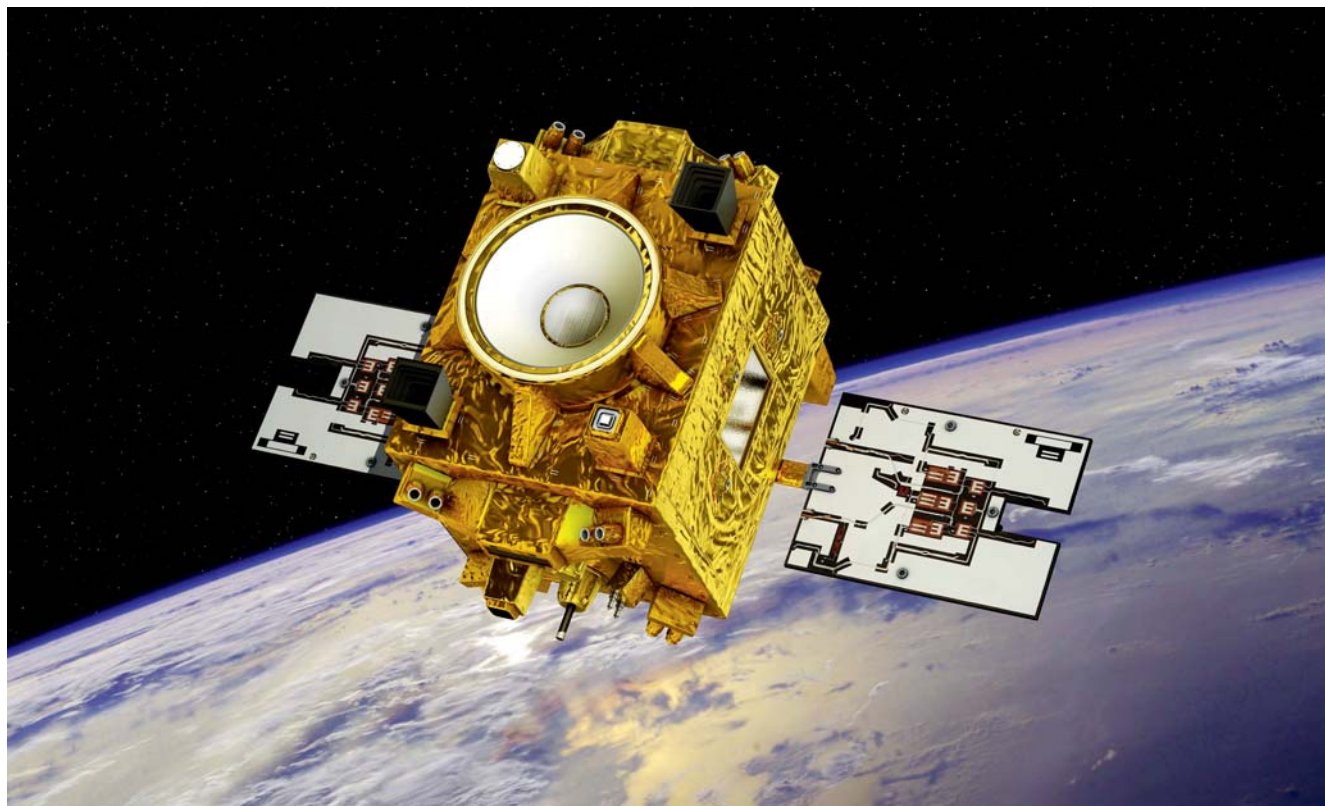
🔗 scope-occitanie.fr



↑ SÉCURITÉ

Prévenir le risque d'inondation

Toulouse Métropole pilote le programme de prévention des inondations de l'agglomération toulousaine, en partenariat avec les intercommunalités voisines. Ce bassin de vie regroupe 94 communes dont 84 sont soumises au risque de débordement de cours d'eau, notamment aux crues violentes de la Garonne, compte tenu de la proximité des Pyrénées. Approuvé en janvier dernier par le Préfet de Haute-Garonne, ce programme se concrétisera jusqu'en 2023 à travers le lancement de 32 actions liées notamment à la surveillance des cours d'eau, à la gestion des écoulements et des ouvrages de protection, à la sensibilisation des habitants... Consultez-le sur toulouse-metropole.fr



© CNES/ILL/DUCROS David, 2016

↑ ESPACE

L'OTAN CHOISIT TOULOUSE

À l'été prochain, Toulouse accueillera le centre spatial d'excellence de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), qui vise à partager des expertises à ses membres et partenaires. La France a porté la candidature de Toulouse, après y avoir installé son propre Commandement de l'espace (CDE) sous l'égide de l'Armée de l'Air. Plusieurs dizaines d'officiers experts en provenance des nombreux pays de l'Otan rejoindront Toulouse à l'horizon 2023. Ce choix témoigne de la reconnaissance des atouts et du niveau de compétences de Toulouse dans ce domaine. À la clé, de l'activité économique générée, et donc des emplois pour notre territoire.



4 nouveaux centres de secours et d'incendie (« casernes de pompiers ») vont voir le jour sur le territoire de la Métropole. Plusieurs cessions de terrains de la Mairie de Toulouse et de la Métropole sont prévues à Aussonne (MEETT - Parc des Expositions) et Toulouse (Sang de Serp, Atlanta, Chapitre) pour accueillir ces quatre nouvelles casernes du SDIS. À terme, les délais d'intervention des secours seront ainsi optimisés.

↓ SOLIDARITÉ

La Métropole soutient nos jeunes

En février, Toulouse Métropole a voté une aide de 18 000 euros sur le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) pour soutenir l'association Rebonds qui intervient auprès des jeunes en difficulté. Elle les accompagne dans l'obtention du Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (Bafa). Une quinzaine de jeunes en rupture scolaire en bénéficiera. Dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent, la Métropole s'est également mobilisée, en décembre 2020, en faveur des étudiants les plus vulnérables. Elle a voté l'ouverture des dispositifs du Fonds de solidarité logement (FSL) et du FAJ à cette population, privée des ressources nécessaires pour financer la poursuite de ses études et assumer des besoins élémentaires (logement, hygiène, habillement, etc).



Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur toulouse-metropole.fr

DANS LES COMMUNES



© La Milpa

↑ SOLIDARITÉ

L'AGRICULTURE URBAINE PREND SES QUARTIERS

Donner un nouveau souffle aux quartiers dits « prioritaires » grâce à l'agriculture urbaine, c'est l'objectif du nouveau projet piloté par Toulouse Métropole, lauréat en décembre 2020 de l'appel à projets « Quartiers fertiles » lancé par l'État. Les opérations vont se déployer sur trois quartiers de Toulouse : Trois-Cocus, Reynerie et Bellefontaine. Il s'agit de faire de l'agriculture un levier pour permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier, aller vers une alimentation choisie et créer des opportunités professionnelles. Comment ? Tout d'abord en développant les différentes formes d'agriculture au cœur du quartier, du potager à l'exploitation professionnelle, permettant aux habitants de participer aux travaux et aux récoltes. L'expérience réussie de transformation d'une friche en espace maraîcher en pied d'immeuble social aux Trois-Cocus (*photo*) va notamment être mise en place à la Reynerie. Un maraîcher professionnel de l'entreprise La Milpa y cultive fruits et légumes pour les résidents.

L'idée est également de faciliter l'accès des habitants à des aliments de qualité. Toulouse Métropole soutient ainsi l'association Vrac qui organise des achats groupés de denrées en vrac pour les habitants des quartiers. À la clé, des produits sains au moindre coût. Un cinquième point de distribution a ouvert en février à la Reynerie. Pour les jeunes, l'agriculture peut représenter des débouchés professionnels. Pour faire découvrir et former aux métiers de l'alimentation durable, Cocagne Alimenterre organisera des ateliers et visites de sites. Des parcours de formation ou d'insertion seront également bâtis en lien avec les fermes métropolitaines comme les Quinze-Sols à Blagnac. Pour mener ces actions, Toulouse Métropole s'appuie sur une dizaine de partenaires et bénéficiera de financements de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Ce projet s'inscrit dans le Projet agricole et alimentaire de Toulouse Métropole (*lire page 21*).

↓ CADRE DE VIE

De la végétation sur le périphérique

Pour lutter contre les tags qui prolifèrent en entrées de ville et à la suite de plusieurs demandes de Jean-Luc Moudenc, l'État, gestionnaire du périphérique Ouest de Toulouse, a entrepris de végétaliser les écrans acoustiques du périphérique. Une idée qui allie lutte contre les tags et geste environnemental. En collaboration avec Toulouse Métropole, plus d'1 km d'écrans acoustiques ont été équipés de treillis végétalisés, entre Ponts-Jumeaux et Purpan, ainsi qu'à côté de l'échangeur des Minimes. Ces actions seront poursuivies les deux hivers prochains pour couvrir environ 5 km.

↓ COLOMIERS

Un nouveau ciné pour fin 2021

Un nouveau complexe cinématographique voit le jour dans le centre-ville de Colomiers. Le Grand Central offrira une programmation diversifiée, axée sur des films de divertissement, art et essai et jeune public. Le bâtiment accueillera 5 salles d'une capacité totale de 772 fauteuils, un ciné-café, un espace enfants et un espace exposition. La réalisation du bâtiment a débuté en août dernier et l'ouverture est prévue en fin d'année. Cette nouvelle offre de loisirs de proximité pour les habitants participera à stimuler la vie en centre-ville. À découvrir en vidéo 3D sur ville-colomiers.fr



100

C'est le nombre de permis de conduire que Toulouse Métropole contribuera à financer pour des jeunes de 18 à 25 ans en insertion professionnelle, dans le cadre de son plan de lutte contre la précarité. Le dispositif a démarré en janvier, pour 12 premiers permis, en partenariat avec la Mission Locale Haute-Garonne et la Mairie de Blagnac. La Métropole participe à hauteur de 1 000€ par jeune.

↓ MOBILITÉ

EN AVANT LE VÉLO !

Renforcer l'usage des modes de déplacement non polluants sur son territoire est une des priorités de Toulouse Métropole. Pour développer la pratique du vélo, elle s'appuie notamment sur l'association La Maison du Vélo. Le conseil de la Métropole vient, le 17 décembre dernier, de renouveler les subventions qu'elle accorde à la structure pour la période 2021-2023 (260 000 euros pour 2021). L'équipement, situé au cœur de Toulouse, face à la gare Matabiau, propose la location de vélos (classiques, pliants, à assistance électrique) avec des tarifs réduits pour les publics les moins favorisés (étudiants, demandeurs d'emploi, parents isolés, etc) ou présentant un handicap physique. À travers sa vélo-école, elle initie les usagers, notamment les plus jeunes, à bien circuler à vélo. 5 000 élèves de CM1 et CM2 des communes de la Métropole pourront être sensibilisés sur trois ans. Elle intervient auprès des institutions, associations et grandes entreprises de la Métropole et accueille les usagers au sein de l'atelier d'auto-réparation, où ils peuvent venir entretenir et réparer leur vélo avec l'aide de bénévoles.

👉 maisonduvelotoulouse.com



↑ SOLIDARITÉ

Un guide pratique pour les personnes en situation de handicap

La Mairie de Toulouse se mobilise pour renforcer l'accessibilité de la ville, l'inclusion des personnes en situation de handicap et faciliter leur accès aux services publics. Parmi les dernières actions en date, la publication du premier guide pratique pour les personnes en situation de handicap. L'ensemble des informations utiles à la vie courante regroupé en un seul document ! Ce guide de 300 pages permet de renseigner les usagers sur des sujets très divers : trouver le bon interlocuteur, se déplacer en ville, se soigner, trouver un logement, un emploi ou une formation, sortir et profiter de l'offre de sports et loisirs, accompagner son enfant ou encore connaître les outils à disposition des aidants. Il est le fruit d'une étroite concertation avec les associations toulousaines qui agissent dans le domaine. Disponible en plusieurs versions accessibles sur toulouse.fr



Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur toulouse-metropole.fr

↓ FLOURENS

Électricité 100% renouvelable

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'éclairage public de la commune est alimenté par une électricité verte à haute qualité environnementale, fournie par Enercoop. Ce fournisseur français d'électricité constitué sous forme de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) agit pour le développement des énergies renouvelables en France. Flourens devient ainsi la première commune de l'ex-région Midi-Pyrénées à signer un tel contrat avec Enercoop. L'électricité sera issue à 100% des filières hydraulique, éolienne et solaire et produite exclusivement sur le sol français. Une première étape franchie dans le processus de transition écologique engagé par la ville !

↓ QUINT-FONSEGRIVES

La Mairie enquête sur vos déplacements

De fin 2020 à janvier 2021, Quint-Fonsegrives a lancé une enquête pour mieux connaître les habitudes de déplacement de ses habitants au quotidien, identifier leurs usages et attentes. Objectif : envisager une amélioration du réseau de transports et du maillage à l'échelle métropolitaine. Les réponses font apparaître trois principales demandes : améliorer l'offre de transports en commun (53%) dont la fréquence des bus (49%), la circulation piétonne notamment au niveau des trottoirs (39%) et mettre en place une navette intramuros pour les seniors et les personnes à mobilité réduite (28,5%).

📧 quint-fonsegrives.fr

↓ SAINT-ORENS

UN POUMON VERT AU CŒUR DE LA VILLE

La municipalité en a fait l'une des priorités de son mandat : aménager une forêt urbaine sur son territoire dès début 2021 en invitant ses habitants à y participer. Cette forêt, qui prendra racine au cœur du quartier Tucard/Firmis, est un projet ambitieux qui répond à un véritable défi climatique en zone péri-urbaine. Comptant autant d'arbres et d'arbustes qu'il y a d'habitants dans la commune - 12 000 ! - elle agira comme un véritable puits de carbone et climatiseur naturel. Le top départ a été donné en février. L'occasion pour Saint-Orens d'expérimenter deux techniques de plantation : 3 000 m² plantés selon la technique japonaise Miyawaki, c'est-à-dire trois arbres au m², en partenariat avec les entreprises Reforest'action et Allianz ; puis 3 000 m² comprenant un arbre au m² avec l'association Arbres et Paysages d'Autun, le soutien de la région Occitanie et le centre commercial Leclerc de Saint-Orens.

📧 ville-saint-orens.fr



TELEX

Pour construire ou rénover votre logement, utiliser des énergies renouvelables, réduire vos factures, connaître les aides, consultez l'Espace Info-Energie. Des conseillers à votre écoute dans 22 permanences sur la Métropole.

📧 infoenergie-toulousemetropole.fr

↓ BRUGUIÈRES

1,3 millions d'euros pour la voirie

Dans le cadre du plan de relance lancé en 2020 par Toulouse Métropole, 40 millions d'euros ont été consacrés à des travaux de voirie dans les communes. Dans les zones industrielles du Nord toulousain, entre Bruguières, Lespinasse, Saint-Alban et Saint-Jory, ces opérations représentent un montant total d'investissements de plus de 1,3 millions d'euros, soit deux fois plus que le montant de l'enveloppe annuelle moyenne allouée par la Métropole à la commune. C'est un coup d'accélérateur aux projets de voirie, pour la sécurité de tous les usagers (voitures, vélos, piétons) et l'embellissement des rues. Parmi les travaux entrepris ou réalisés :

- La réfection du chemin des Pierres, dans la zone industrielle du Petit Paradis, ainsi qu'un rond-point dans la même zone
- Le réaménagement de la rue des Sports, axe majeur dans le prolongement de la Départementale 59, en chaussée à voie centrale banalisée, pour un meilleur partage de l'espace entre voiture et vélo
- La réfection des petites rues derrière le cœur de ville
- Le réaménagement d'une section de la rue de la Briqueterie, qui devient également une chaussée à voie centrale banalisée
- La réfection du chemin du Parc entre Bruguières, Lespinasse et Saint-Jory ainsi qu'un rond-point à l'intersection avec la rue du Benelux (Lespinasse) et l'impasse du Parc (derrière la plateforme de La Poste).



Image non contractuelle Alstom/rfp

↑ CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

LA 3^e LIGNE DE MÉTRO MAINTENUE ET ÉTALÉE DANS LE TEMPS

La covid19 n'aura pas raison des grands projets. La 3^e ligne de métro, de Labège à Colomiers, sera réalisée en une seule fois grâce à un calendrier de réalisation adapté à la crise.

Après plusieurs mois d'incertitude, il est désormais possible d'estimer l'impact de la pandémie sur l'économie, notamment sur les recettes des collectivités. Pour Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et Tisséo, la perte s'élève en 2020 à 169 millions d'euros, soit un budget équivalent à la construction de 15 à 20 écoles. Un déficit qui devrait s'alourdir d'un montant équivalent, entre 2021 et 2022. « *Le choc est brutal mais la bonne gestion financière de Toulouse Métropole devrait permettre d'en minimiser les effets*, assure Sacha Briand, vice-président de Toulouse Métropole chargé des finances. *Nous continuerons à assurer la qualité de vie de nos concitoyens, à soutenir l'emploi et la relance économique.* »

CONCILIER AMBITION...

« *Nous devons maintenir notre haut niveau d'ambition*, explique Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole. *J'ai demandé que les grands projets qui pèsent le plus lourd financièrement soient, non pas retardés dans leur préparation ou leur démarrage, mais étalés sur des périodes plus longues en ce qui concerne leur réalisation.* » En conséquence, la 3^e ligne de métro sera bien réalisée. Et ce, d'un seul tenant (de Colomiers à Labège). Le chantier débutera fin 2022, comme prévu, mais la mise en service sera décalée à la fin de l'année 2028. « *L'intérêt de cette ligne est primordial*, poursuit Jean-Luc Moudenc. *Nous en avons besoin pour améliorer la vie quotidienne des habitants, pour raccourcir le nombre de trajets domicile-travail, pour respirer un air de meilleure qualité.* » Gain écologique de la 3^e ligne de métro ? 20 millions de litres de carburant économisés chaque année et 90 000 voitures par jour retirées de circulation.

... ET QUALITÉ DES SERVICES

Le remaniement du calendrier permettra de réaliser la 3^e ligne sans réduire la

qualité des services ni en faire porter le poids aux habitants. « *Pour maintenir quoiqu'il en coûte le calendrier initial, nous aurions dû augmenter massivement les impôts ou les tarifs de Tisséo. Je l'ai refusé*, indique le Président de Toulouse Métropole. *Nous savons bien que la crise frappe durement le pouvoir d'achat des ménages et atteint significativement nos entreprises, alors n'aggravons pas leur situation. Nous respecterons notre engagement électoral de stabilité fiscale globale.* »

Les autres projets de développement de mobilités douces (transports en commun et vélo) seront eux aussi réalisés. Le début du chantier de la connexion de la ligne B de Ramonville à Labège sera même avancé à début 2022. De la même manière, l'ensemble des grands projets devraient être maintenus et étalés dans le temps. Le Plan d'investissement de la Métropole (2021-2026) définira les priorités au cours du printemps. ■



En savoir plus sur les grands projets
toulouse-metropole.fr

Bio express

Docteur en physique, spécialiste de la complexité économique et de l'intelligence artificielle, César Hidalgo a dirigé pendant dix ans le Center for Collective Learning du prestigieux MIT, à Boston. Originaire du Chili, ce scientifique mondialement réputé, également professeur à Harvard et à Manchester, vient de rejoindre l'université de Toulouse. Au sein de l'institut ANITI (Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute), il prend la direction de la chaire consacrée aux apports de l'intelligence artificielle à la gouvernance globale.

CARTE BLANCHE À CÉSAR HIDALGO

Intelligence artificielle (IA), big data : ces mots font aujourd'hui partie de notre quotidien sans que l'on sache exactement de quoi il en retourne. Au-delà des mythes, César Hidalgo décrypte les enjeux de ces nouvelles technologies, et surtout leur apport à nos sociétés aujourd'hui et demain.

**L'intelligence artificielle, pour quoi faire ?**

Plus que l'intelligence artificielle, ce qui importe aujourd'hui, c'est de rechercher l'intelligence collective, qui repose sur l'idée que des groupes de personnes, dans certaines conditions, ont la capacité à être beaucoup plus performants que les individus pris séparément, et même que des groupes d'experts. L'intelligence artificielle est un des nombreux moyens qui peuvent nous aider à atteindre cette intelligence collective : elle fait aujourd'hui partie de notre société. La question qui se pose est celle de l'interaction entre les humains et les machines pour parvenir à ce but.

Pouvez-vous donner des exemples concrets des possibilités de l'IA ?



L'intelligence artificielle est aujourd'hui capable de contribuer à de multiples tâches de coordination, avec par exemple des IA conversationnelles qui évitent d'avoir à répéter les mêmes choses. Dans les dernières années, elle est devenue très performante aussi dans la génération et le traitement d'images, mais aussi dans la génération de texte. Dans ce domaine, certains programmes peuvent même proposer des idées à partir d'une amorce de sujet qui leur est soumis. Dans une équipe, on recherche auprès de ses collègues ou partenaires des sources d'inspiration ou des angles d'attaque qui nous donnent de nouvelles idées. Certains types d'intelligence artificielle sont capables de faire cela. Ils ne remplacent pas l'humain mais le complètent en faisant des suggestions.

Quelles en sont les applications dans la vie quotidienne ?



Le web et l'intelligence artificielle ont déjà modifié beaucoup de choses dans nos vies quotidiennes, de la manière de s'informer à nos modes de consommer et d'acheter, en passant par nos rencontres amoureuses : en utilisant les datas, les algorithmes proposent des recommandations basées sur l'expérience de nos choix passés. Dans le domaine de l'action publique, le potentiel est immense, mais les choses sont plus complexes, d'abord parce que peu de gouvernements ont opéré une véritable digitalisation permettant de développer de nouveaux moyens de communication, d'interaction et de participation. C'est une étape nécessaire pour créer des relations plus fluides entre gouvernants et citoyens, qui permettra de faire plus de place à l'intelligence artificielle. Mais cela ne peut pas se faire de la même manière que pour le commerce en ligne ou les sites de rencontres ! Ceux-ci fonctionnent grâce à l'apprentissage par renforcement, qui permet de recommander toujours des choses similaires. Appliqué aux décisions publiques, cela irait à l'encontre de l'intelligence collective.

Comment voyez-vous la société augmentée de demain ?



Je crois que la technologie peut nous aider à « augmenter » la société, c'est-à-dire à la rendre collectivement plus intelligente. Depuis 15 ans, j'ai mené des recherches pour créer des outils digitaux favorisant la participation, la diffusion de données, mais aussi l'analyse. Par exemple, les datas nous permettent de mieux comprendre les facteurs qui déterminent la géogra-

phie des activités économiques (capital, travail, institutions financières, connaissance), sans avoir à définir quels sont ces facteurs. On peut prédire également quel type d'activité a des chances de se développer ou au contraire de décliner à un endroit donné. À partir de ce champ de recherche que j'ai appelé la complexité économique, j'ai développé des plateformes en ligne pour intégrer, distribuer et visualiser de grands volumes de datas. L'étape suivante est d'utiliser les technologies en ligne pour proposer de nouveaux modes de participation citoyenne et de renouvellement démocratique. Dans le cadre du programme ANITI, la chaire « Augmented society » travaille sur ces thématiques pour développer de nouveaux outils d'aide à la décision basés sur le big data et l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle suscite aussi des inquiétudes...



Je comparerais les technologies avec le feu, qui présente effectivement des dangers, mais qui en même temps est très utile pour faire la cuisine ! Nous devons éviter de courir après les technologies pour elles-mêmes : ni l'IA ni le big data ne sont des buts en soi, pas plus que la monnaie ou l'électricité. Il ne s'agit que de moyens mis au service de l'intelligence collective. Celle-ci constitue le véritable objectif durable de long terme, qui semble beaucoup plus compliqué à comprendre et à atteindre. Si nous avons une idée claire de cet objectif, nous pourrions utiliser les technologies de manière efficace.

VERBATIM

Le potentiel de Toulouse dans la révolution industrielle de l'IA est fantastique, un peu à l'image de ce qu'était la Silicon Valley dans les années 1950. Tous les éléments sont en déjà en place, il ne tient plus qu'à nous de le réaliser.

EXPÉRIMENTATION COMMUTE FLUIDIFIER LE TRAFIC AUTOUR DE

Toulouse Métropole a piloté pendant 3 ans ce projet européen, en partenariat avec les entreprises de la zone aéroportuaire et l'opérateur de transports en commun Tisséo. Bilan de l'expérience.

AU NORD-OUEST DE TOULOUSE, le trafic routier aux abords de la zone aéronautique et de l'aéroport est fréquemment saturé, notamment aux heures de pointe. Les 265 000 déplacements quotidiens se font majoritairement en voiture et dans 7 cas sur 10 avec une seule personne par voiture.

D'ICI 2025, le nombre de déplacements dans la Métropole, tous modes de transport confondus, est estimé à 4,5 millions par jour, soit 500 000 déplacements de plus qu'aujourd'hui. Il est donc important d'agir et d'adopter de nouveaux comportements.

OBJECTIF DU PROJET

Changer les habitudes de transport des 70 000 salariés des entreprises de la zone aéroportuaire pour diminuer les embouteillages et améliorer la qualité de l'air.



La plateforme digitale Commute

rassemble des données de mobilité des salariés, de trafic, de transports en commun, de covoiturage, d'itinéraires, de temps de trajet, d'impact en CO₂, de météo... Toutes ces données publiques et privées permettent de faire des statistiques, d'analyser les performances des dispositifs, de détecter les points noirs, de définir les priorités... et de mettre en place des solutions (services, infrastructures...).

Deux applications

- **Unwinbike** : Application pour faciliter les déplacements domicile/travail à vélo
- **Karos** : Application de covoiturage domicile-travail. Elle a rassemblé 4 700 utilisateurs. Elle a permis 133 000 covoiturages de 23 km en moyenne.



L'AÉROPORT

LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Aéroport Toulouse Blagnac, Airbus, ATR, Safran, Sopra Steria, Club d'entreprises Réussir

LES INFRASTRUCTURES CRÉÉES PAR COMMUTE

VÉLO

Pistes cyclables

- 1 Pibrac - chemin de l'Ancienne Tuilerie (900 m)
- 2 Toulouse - chemin Laporte (300 m)

Totems vélos

Le totem enregistre les passages quotidiens et annuels. Ces chiffres serviront à réaliser des statistiques.

- 3 Blagnac - avenue Pierre-Georges-Latécoère
- 4 Colomiers - chemin de Chèvrefeuille
- 5 Cornebarrieu - route de Toulouse
- 6 Toulouse - giratoire de la Crabe, site Saint-Martin

Plateau traversant cyclable

- 7 Toulouse - giratoire de la Crabe, site Saint-Martin

Accès vélo pour l'entreprise Safran

- 8 Blagnac - rue Blériot

COVOITURAGE

Parking

- 1 Blagnac - Aéroport Toulouse Blagnac (8 places)
- 2 Pibrac - Sortie n°7 RN124 (25 places)

Bornes de recharge électrique

- 3 Pibrac - 2 bornes sur le parking

Spots de covoiturage

Un spot est une zone de pose/dépose des passagers installée à proximité d'une station de transports en commun

- 4 Blagnac - rue Joseph-Strauss
- 5 Colomiers - route de la Salvétat
- 6 Colomiers - avenue Yves-Brunaud
- 7 Colomiers - route de Cornebarrieu
- 8 Cornebarrieu - route de Toulouse
- 9 Pibrac - impasse de la Gare
- 10 Pibrac - sortie n°7 RN124
- 11 Toulouse - giratoire de la Crabe



DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

- Plus d'usage du vélo : de 10% à 20%
- Plus de covoiturage : de 8% à 12%
- Plus de télétravail : de 6% à 55%
Ce résultat est en partie dû aux deux confinements de la crise sanitaire de 2020
- 90 000 km en moins chaque jour parcourus en voiture
- 17 tonnes de gaz à effet de serre en moins chaque jour
- Moins d'utilisation de la voiture « solo » : de 61% à 70%

L'EXPÉRIMENTATION DEVIENT UNE MÉTHODE

Commute peut servir maintenant de modèle et d'autres territoires peuvent le mettre en pratique.

À Toulouse, le club d'entreprises Réussir va assurer la continuité du dispositif sur la zone aéroportuaire, avec les entreprises partenaires.

Tisséo Collectivités va déployer le dispositif sur les 108 communes et 4 intercommunalités qu'il dessert.

• Services déjà actifs

- Les services Vélos (locations, ateliers...)
- L'application de covoiturage
- L'accompagnement des entreprises au télétravail

• Nouveautés

- De nouvelles entreprises pourraient bénéficier de la méthode Commute
- Tisséo va déployer son service de covoiturage Covoitéo sur les 108 communes qu'il dessert.





SANTÉ

COMBATTRE LA POLLUTION DE L'AIR

—

Depuis plusieurs années, la qualité de l'air dans notre Métropole s'améliore, grâce aux actions menées par Toulouse Métropole et les pouvoirs publics pour combattre la pollution. Cependant, les valeurs limites de pollution sont régulièrement dépassées à proximité des grands axes routiers. En cause : le trafic automobile, qui produit des gaz polluants et des particules fines, provoquant pathologies respiratoires, cardiovasculaires et cancers. La qualité de l'air est ainsi au centre des enjeux de santé publique. C'est pourquoi la Métropole est sur le point de déclencher un nouveau dispositif : une Zone à faibles émissions – mobilité (ZFE-m), c'est-à-dire un périmètre interdit aux véhicules les plus polluants. La mesure en détails.

—





À proximité des grands axes routiers, les émissions de polluants dépassent régulièrement les valeurs limites

ET SI ON CHANGEAIT D'AIR ?

Les contours de la Zone à faibles émissions (ZFE) se dessinent. Elle englobera tout Toulouse à l'intérieur de la rocade mais aussi une petite partie de Colomiers et Tournefeuille. Les 0,5% de véhicules les plus polluants en seront exclus. Cette mesure déterminante pour la santé des habitants interroge nos modes de déplacement... Changer d'air, ça commence par bouger autrement.



Courir au grand air, une activité qui doit être facilitée, même dans une métropole

La pollution atmosphérique est en cause dans les maladies respiratoires, cardiovasculaires et dans certains cancers. En France, on estime que 48 000 décès prématurés y sont liés, soit 9% de la mortalité, et que la perte d'espérance de vie à 30 ans peut aller jusqu'à deux ans⁽¹⁾. Toulouse Métropole agit déjà depuis plusieurs années pour améliorer la qualité de l'air à travers le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) établi sur la grande agglomération (117 communes) et son Plan climat air éner-

gie territorial (PCAET) (sur les 37 communes de la Métropole). Néanmoins, les valeurs limites d'émissions de polluants sont régulièrement dépassées à proximité des grands axes routiers, avec des habitants directement exposés⁽²⁾. Il est ainsi indispensable de lancer une ZFE : des restrictions de circulation dans un périmètre déterminé, sur la base de la vignette Crit'Air (*lire page 18*). Toulouse la prépare depuis 2018 avec l'État, l'Atmo Occitanie (l'organisme qui surveille la qualité de l'air) et l'Auat (l'Agence d'urbanisme et d'aménagement du terri-

toire). Ce dispositif est connu et éprouvé. Plus de 200 cités en Europe et quelques grandes villes de France – Paris, Lyon, Grenoble, Strasbourg – l'ont mis en œuvre. Depuis 2019, la création de ZFE au sein des métropoles est désormais inscrite dans la loi⁽³⁾.

LES VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS EN PRIORITÉ

La ZFE envisagée comprend tout l'intérieur du périphérique de Toulouse et de la route d'Auch, ainsi qu'une petite partie de Colomiers et de Tournefeuille (*lire p.18*). Les véhicules utilitaires légers (de type camionnette) et les poids-lourds portant la vignette Crit'Air 5 ou non-classés (immatriculés avant 2000 pour les premiers et 2006 pour les seconds) auront désormais l'interdiction de pénétrer dans la zone. Ce sont les véhicules les plus nocifs... Effet immé-

LA POLLUTION
ISSUE DU TRAFIC
ROUTIER



80%

des émissions de
dioxyde d'azote (NO₂)



34%

des particules fines (PM10)
proviennent du trafic routier
en 2019, à Toulouse*

Autres sources de pollution : l'industrie, le chauffage, l'agriculture, les déchets.

* Source : Atmo Occitanie, territoire Toulouse Métropole, 2019

3 questions à FRANÇOIS CHOLLET



« La conscience collective sur les questions d'environnement s'améliore »

Vice-président de Toulouse Métropole en charge de l'écologie, du développement durable et de la transition énergétique, neurologue

La Zone à faibles émissions envisagée est-elle ambitieuse dans ses objectifs ?

Elle est ambitieuse car elle cible les véhicules les plus polluants en oxydes d'azote dès 2021 (les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds) et elle concernera tous les véhicules jusqu'à la vignette Crit'Air 3 en 2024. Cependant, nous avons choisi de la déployer progressivement de manière à ne pas prendre les usagers au dépourvu. Certains devront en effet remplacer leur véhicule ou opter pour un mode de déplacement alternatif. Et on les y aidera financièrement.

Quelle place tient la ZFE dans la politique publique en faveur de la qualité de l'air ?

C'est un outil qui vient s'intégrer à la politique globale de Toulouse Métropole en matière de lutte contre la pollution, qui comprend en particulier le développement des transports en commun à travers le déploiement du réseau de bus

à haute performance Linéo, le téléphérique, le projet de 3^e ligne de métro, mais aussi les aménagements cyclables, le soutien au développement du covoiturage et de la mobilité électrique. Dans ce panel de mesures, la ZFE est emblématique car l'objectif est avant tout sanitaire et vise à prévenir des maladies chroniques invalidantes.

La collectivité peut-elle impulser un changement durable des modes de transports ?

La conscience collective sur les questions d'environnement s'améliore et le développement de l'offre de transports en commun ainsi que les aménagements de mobilité active tels que les pistes cyclables soutiennent cet objectif. La Métropole optimise l'offre en la matière et accompagne ainsi les usagers à s'engager pour la transition écologique. C'est aussi le sens de l'incitation financière proposée aux habitants (*lire page 20*).



diat attendu : une baisse des émissions de polluants dans les zones les plus peuplées (420 000 habitants vivent dans ce périmètre). Il s'agit aussi d'accélérer le renouvellement du parc automobile pour des véhicules plus « propres » et d'encourager les habitants à adopter un mode de déplacement « vert », transports en commun ou vélo, primes à l'appui pour aider les usagers qui n'ont pas les moyens (*lire p.20*).

PASSER LES VITESSES EN DOUCEUR

Pour mettre au point le dispositif, différents scénarios ont été bâtis, présentant chacun différents choix de périmètre, de durée d'application, de types de véhicules ciblés et de vignettes interdites. Une concertation avec les habitants a aussi permis de recueillir les avis des usagers et de mesurer comment un tel dispositif serait accueilli. À l'issue, les

élus ont opté pour une « mesure ambitieuse mais progressive » (*lire interview ci-dessus*) avec un déploiement sur quatre ans (*lire p.18*). Les véhicules légers seront concernés à partir de 2023. Le scénario sera soumis à la consultation du public au printemps. ■

(1) Exposition aux particules fines PM2,5 en France métropolitaine. Source Santé Publique France

(2) En 2019, 7 650 personnes vivaient en zone de dépassement du seuil de dioxyde d'azote (NO₂), sur le territoire du Plan de protection de l'atmosphère de Toulouse. Source : Atmo Occitanie

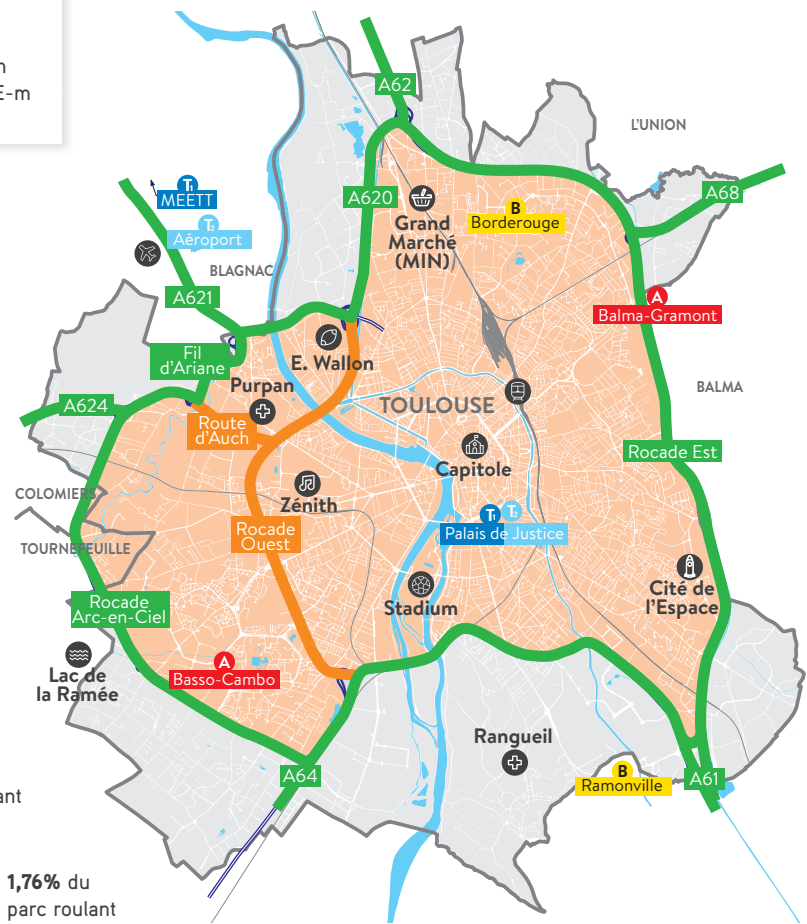
(3) Loi d'orientation des mobilités (24 décembre 2019)

LE DISPOSITIF EN DÉTAILS*

LA VIGNETTE CRIT'AIR SERA OBLIGATOIRE



Limites communales
 Périmètre de la ZFE-m
 Grands axes hors ZFE-m
 Grands axes dans la ZFE-m (restreints à la circulation)



Un périmètre
72 km²
420 000 habitants

Une temporalité
Interdiction de circuler
et de stationner :
24h/24 - 7j/7

Des véhicules
Sur la base de
la vignette CRIT'AIR

Ne circuleront plus dans la zone

| | | | | |
|------|--|-------------|------------------------------------|-----------------------|
| 2021 | | NON CLASSÉS | CRIT'AIR 5 | 0,5% du parc roulant |
| 2022 | | NON CLASSÉS | CRIT'AIR 5, CRIT'AIR 4 | 1,76% du parc roulant |
| 2023 | | NON CLASSÉS | CRIT'AIR 5, CRIT'AIR 4 | 4% du parc roulant |
| 2024 | | NON CLASSÉS | CRIT'AIR 5, CRIT'AIR 4, CRIT'AIR 3 | 16% du parc roulant |

deux-roues véhicule léger véhicule utilitaire léger poids-lourd

Les panneaux
de signalisation



Les contrôles et sanctions
En cas de circulation/stationnement avec une vignette interdite ou de circulation sans vignette, les propriétaires des véhicules s'exposeront à une amende d'un montant de :

- 68 euros pour les véhicules légers et véhicules utilitaires légers
- 135 euros pour les poids-lourds

*Dispositif soumis à consultation du public au printemps. Informations : toulouse-metropole.fr

3 CHOSES À SAVOIR SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

1 Pollution chronique et épisode de pollution

La pollution chronique affecte l'air que nous respirons en moyenne toute l'année. Parallèlement, les épisodes de pollution sont des périodes où les concentrations de polluants dans l'air ne respectent pas les niveaux réglementaires (définis au niveau européen). Ces pics déclenchent une procédure d'information auprès des populations puis une procédure d'alerte assortie de mesures spécifiques prises par la Préfecture (l'État), par exemple la réduction temporaire de la vitesse maximale à 70km/h sur la périphérique. L'exposition quotidienne à la pollution s'avère plus nocive que les épisodes de pollution, d'où la mise en place de restrictions permanentes de circulation.

2 L'indice journalier de la qualité de l'air

L'Atmo Occitanie diffuse quotidiennement un indice de la qualité de l'air sur son site Internet. Cet indice a été renouvelé dernièrement au niveau national. À l'instar des prévisions météorologiques, il est calculé chaque jour à partir des concentrations prévues pour cinq polluants : l'ozone (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), les particules fines inférieures à 10 micromètres (PM10) et 2,5 micromètres (PM2,5). Il permet de prévoir la qualité de l'air et d'informer en toute transparence chaque citoyen de façon à lui permettre d'adapter son comportement. atmo-occitanie.org

3 Une vignette pour votre véhicule

Cette vignette sécurisée, à coller de manière bien visible sur le pare-brise, classe le véhicule de la catégorie 0 à 5 selon le niveau d'émissions de polluants atmosphériques qu'il génère, 5 étant le plus polluant et les véhicules trop anciens étant non-classés (voir [tableau de classement sur certificat-air.gouv.fr](#)).

En fonction, la vignette vous permet de circuler/stationner ou non dans la zone à faibles émissions. Des dérogations spécifiques pourront être autorisées, cependant la vignette restera obligatoire pour tous les véhicules.

Commande en ligne sur certificat-air.gouv.fr (3,67 euros pour un envoi en France).

BOOSTER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LE VÉLO

Le développement du réseau de transports en commun et des aménagements cyclables, au plus près des lieux de vie, se poursuit. Objectif : proposer aux habitants de véritables alternatives à la voiture. Le point sur les projets en cours.



Le vélo :

- sécurisation des pistes existantes
 - déploiement progressif du réseau express vélo
 - expérimentation de nouveaux aménagements
- Exemple : la chaussée à voie centrale banalisée en fonctionnement dans la rue des écoles à Aucamville, chemin Lapujade à Toulouse et en expérimentation dans d'autres quartiers.



Le téléphérique :

Mise en service de Téléo cet été : trajet Oncopole - Hôpital Rangueil - Université Paul-Sabatier en 10 minutes au lieu de 30 en voiture.



Les bus et Linéo :

- nouvelles lignes de bus de Colomiers Gare à Montaudran (de part et d'autre du téléphérique) en septembre prochain
- Linéo 10 (Fenouillet-Toulouse La Vache) et Linéo 11 (Basso Cambo-Frouzins) en septembre 2022



Le métro :

- connexion de la ligne B entre Ramonville et Labège en 2026
- 3^e ligne de métro fin 2028

Et aussi des parkings-relais aux terminus des métros et des poches de stationnement aux terminus des Linéo : 1 000 places seront créées d'ici 2026 (métro Basso Cambo, téléphérique Téléo, terminus Linéo...) + 2 600 places supplémentaires en parkings-relais, à l'horizon 2028, avec l'arrivée de la 3^e ligne de métro.

LES PRIMES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, MODE D'EMPLOI

Avec son Plan de relance adopté en juin 2020 dans un contexte de crise sanitaire, Toulouse Métropole souhaite accélérer la transition énergétique et écologique. Depuis le 15 octobre 2020, des primes peuvent être accordées aux habitants qui agissent en faveur de la mobilité verte. Objectif : aider les habitants et soutenir le tissu économique local.



LES AIDES VÉHICULE

POUR QUI ?

PARTICULIERS

Habitants d'une des 37 communes de Toulouse Métropole dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur à 35 052 euros

PROFESSIONNELS

Entreprises ou associations de moins de 50 salariés, domiciliées et ayant leur activité sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole

LE PRINCIPE

Remplacement (mise au rebut) d'un véhicule polluant (vignettes Crit'Air 4, 5 et NC) par l'acquisition d'un véhicule peu émissif **ou** changement de motorisation en véhicule peu émissif **ou** location

LES VÉHICULES ÉLIGIBLES

Véhicules légers peu émissifs : électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou non, GNV, ou GPL (vignettes Crit'Air 0 et 1)

Véhicules légers, utilitaires légers, poids-lourds et autocars peu émissifs : électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou non, GNV ou GPL (vignettes Crit'Air 0 et 1 sauf pour les poids-lourds)

Neufs ou d'occasion. Achat, location longue durée, avec ou sans option d'achat

LES AIDES

Aide allant jusqu'à 5 000€, s'élevant à 40% du montant hors taxes du véhicule et plafonnée en fonction de vos revenus, du type et de l'état du véhicule. Pour les ménages à très faibles revenus (< 13 489€), une aide de 500 à 1 000€ pour l'acquisition d'un véhicule thermique (diesel ou essence) classés vignettes Crit'Air 1 ou 2. Aides limitées à un seul véhicule par personne

Aide allant jusqu'à 10 000€, s'élevant à 40% du montant hors taxes du véhicule et plafonnée en fonction du poids et de la catégorie du véhicule. Aide pour 1, 2 ou 3 véhicules, dans la limite de 20 000€



LES AIDES VÉLO

POUR QUI ?

PARTICULIERS

Habitants d'une des 37 communes de Toulouse Métropole dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur à 35 052 euros

PROFESSIONNELS

Entreprises ou associations de moins de 50 salariés, domiciliées et ayant leur activité sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole

LE PRINCIPE

Achat ou location d'un vélo

LES VÉLOS ÉLIGIBLES

Acquisition d'un vélo classique ou pliable ou cargo, avec ou sans assistance électrique, **transformation** en vélo à assistance électrique ou **location** longue durée d'un vélo classique

Acquisition ou **location** longue durée d'un vélo cargo, triporteur, remorque-vélo avec ou sans assistance électrique

Neufs ou d'occasion. Achat, location longue durée

LES AIDES

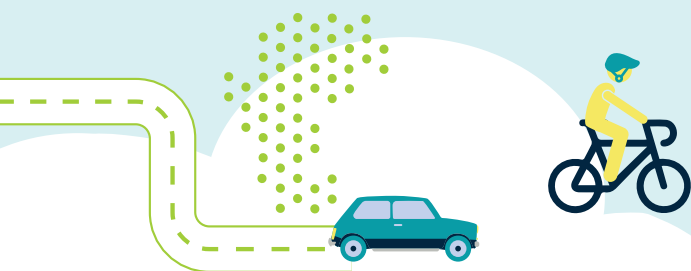
Aide allant jusqu'à 600€, s'élevant à 40% du montant hors taxes du vélo et plafonnée en fonction des revenus et de l'état du vélo (neuf ou occasion). Aide limitée à un vélo par personne

Aide allant jusqu'à 1 000€, s'élevant à 40% du montant hors taxes du vélo, pour un maximum de 3 vélos subventionnés

• Informations : toulouse-metropole.fr rubrique Qualité de l'air ou par mail : prime.vehicule@toulouse-metropole.fr / prime.velo@toulouse-metropole.fr

• Démarche en ligne : demarches.toulouse-metropole.fr ou dans toutes les mairies de la métropole et les mairies annexes de Toulouse

À noter : primes cumulables avec les autres aides publiques (État et Région Occitanie).



PORTFOLIO DU CHAMP À L'ASSIETTE



À travers son Projet agricole et alimentaire, Toulouse Métropole agit pour favoriser une agriculture ancrée sur le territoire. Il s'agit d'accompagner la transition agricole vers des produits de qualité et respectueux de l'environnement et de reconnecter producteurs et consommateurs, toujours plus en demande d'une alimentation de proximité, saine et durable.



1 Implanté au cœur d'une région très agricole, le territoire fortement urbanisé de la Métropole compte aussi de belles surfaces cultivables. Avec 11 000 hectares, dont 300 en maraîchage, les espaces agricoles représentent un quart du territoire métropolitain. L'activité agricole est porteuse d'emplois. Elle contribue à nourrir les habitants, capter le CO₂ et préserver la biodiversité. Pour la maintenir sur son territoire, Toulouse Métropole protège le foncier agricole à travers son Plan local d'urbanisme (PLUi-H).



2



3



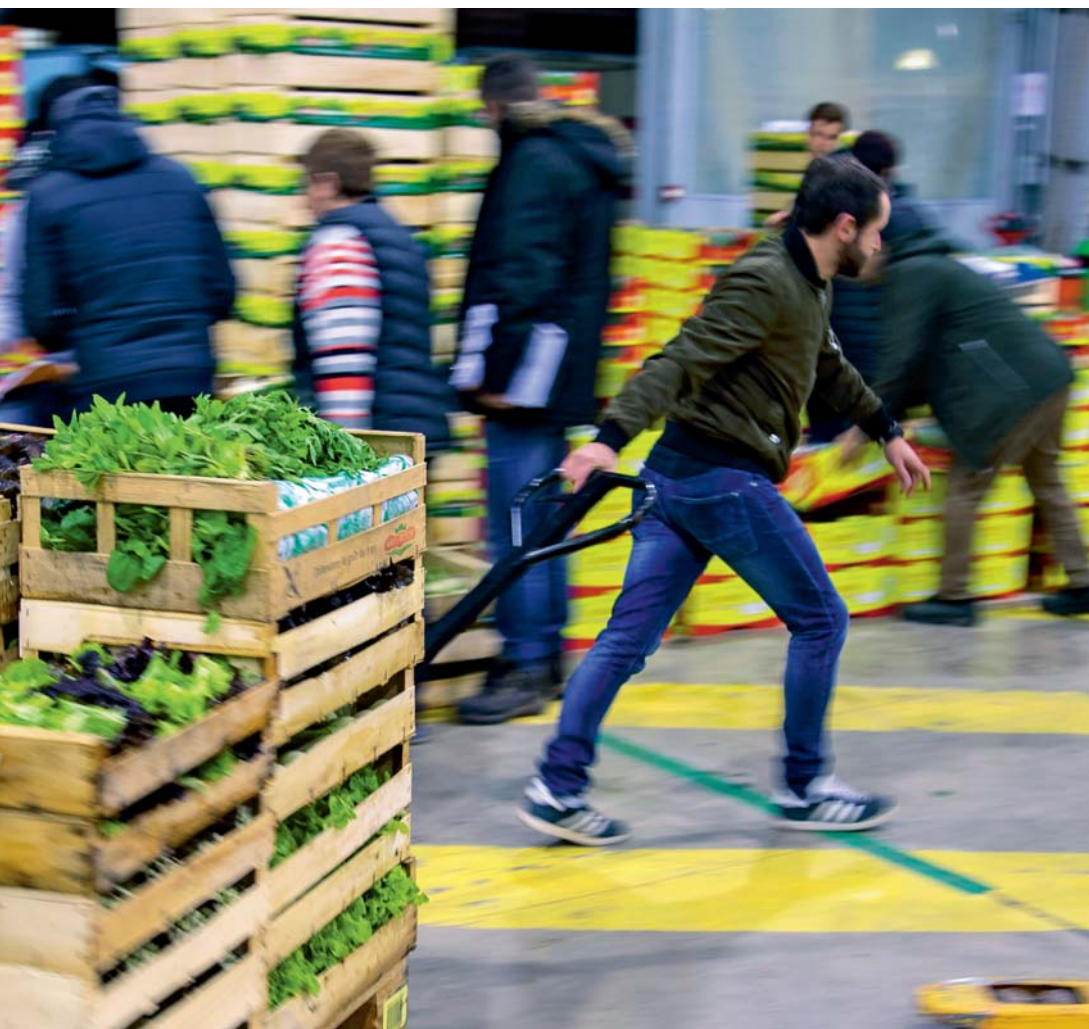
5



4



6



3 Avec près de 60 000 repas élaborés chaque jour, les restaurations collectives municipales sont des acteurs majeurs du système alimentaire de la métropole. Toulouse Métropole les aide à lutter contre le gaspillage alimentaire pour acheter davantage de produits labellisés, bio et locaux.

4 Dans le Gers, l'Aveyron, les Pyrénées... à quelques encablures de Toulouse, on trouve une production de grande diversité, à rapprocher du bassin de consommation. C'est l'idée du contrat de coopération signé avec le Pays des Portes de Gascogne en 2017 (ici Simon Faulong, éleveur à Saint-Brès).

5 Le Grand Marché - le Rungis toulousain - joue un rôle clé dans l'approvisionnement local, la logistique et la transformation. Il accueille un nombre croissant de producteurs locaux (photo). Les commerces de bouche, la restauration collective et la grande distribution peuvent s'y approvisionner (en circuits courts) ou se faire livrer à l'aide de véhicules non polluants ou de vélos.



2 La Métropole accompagne les communes pour maintenir et développer des fermes répondant aux enjeux de l'agriculture et l'alimentation durables. Le territoire compte ainsi plusieurs projets « pilotes » tels que Borde Bio aux Trois-Cocus (en plein Toulouse), la plaine maraîchère des Quinze-Sols à Blagnac, la ferme de Salsas à Quint-Fonsegrives. La régie agricole de la Mairie de Toulouse (200 ha de grandes cultures et le vignoble du domaine de Candie) est également un outil précieux pour valoriser l'agriculture locale auprès du grand public.

6 La Métropole élabore également des actions pour accompagner les restaurateurs et commerces de bouche à promouvoir les produits régionaux. Ici Sylvain Joffre, chef étoilé à Quint-Fonsegrives, qui utilise les produits du maraîcher de la ferme de Salsas.

7 Pour donner goût à une alimentation saine et durable et en faciliter l'accès, la Métropole organise le Défi « Familles à alimentation positive » (manger bio et local sans se ruiner) et soutient des événements grand public tels que la foire GaroBio (photo).



Sur le même sujet : Toulouse Métropole coordonne le nouveau projet « Quartiers fertiles » (lire page 6)

La partie sud de l'ancienne base militaire aérienne de Toulouse-Francazal sera reconvertie en territoire d'innovation dédié aux mobilités innovantes, durables et vertes. La dépollution du site débute ce printemps. Les bâtiments devraient sortir de terre en 2025.

FRANCAZAL, LABO DE VOS



© Easymile

1 Nouvelles filières économiques

En janvier 2020, Toulouse Métropole a racheté à l'État la partie sud de la base aérienne 101 de Toulouse-Francazal située sur la commune de Cugnaux. Voisine de l'aérodrome, cette parcelle de 38 hectares accueillera d'ici 2025 un pôle « laboratoire » et un village test où seront conçues et expérimentées les mobilités du futur. Cette reconversion de l'ancienne base de l'armée de l'air en territoire dédié à l'innovation contribuera à la diversification de l'économie toulousaine. À terme, ce site pourrait réunir près de 2 000 emplois.

2 Vos déplacements de demain

La base de Francazal accueille déjà les navettes sans conducteur de la société toulousaine Easymile, la piste d'essais d'Hyperloop - le train futuriste supersonique - et la start-up toulousaine Aura Aero qui s'appête à produire des avions de voltige 100% électrique. Les aménagements du site permettront la création de pistes d'essais très attendues pour tester les véhicules autonomes connectés et améliorer leurs performances. Voitures volantes mais aussi robotique, drones... Ce terrain d'expérimentation devrait intéresser les grands groupes industriels et donc créer des emplois dans l'agglomération.

38 hectares
de superficie

2 000 emplois
pourraient être accueillis sur le site

2025
C'est la date à laquelle les bâtiments
devraient sortir de terre

DÉPLACEMENTS DE DEMAIN



3 Un campus dédié à l'hydrogène vert

Le site abritera un centre de recherche, d'essai et d'innovation technologique consacré à l'hydrogène. Objectif ? Produire de l'énergie propre appliquée aux transports et aux avions verts. Ce campus hébergera l'actuelle plateforme Hydrogène (qui sera agrandie) ainsi que les laboratoires de recherche et développement des industriels de la filière aéronautique. La construction de ce centre d'environ 12 000 m² réunit plusieurs partenaires aux côtés de Toulouse Métropole : la région Occitanie, le CNRS, l'Université de Toulouse, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), des laboratoires et des industriels.

Au cœur de VILAGIL

Francazal fait partie des sites clés où sera mis en œuvre le programme VILAGIL*, l'un des 24 lauréats retenus par l'État dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'Innovation ». Ses enjeux ? Assainir l'atmosphère et fluidifier le trafic du territoire toulousain. Complémentaire au développement des transports en commun, VILAGIL fait la part belle aux nouvelles technologies et aux mobilités connectées. Déjà, des bornes de recharges électriques se multiplient dans la ville, des services de livraisons par drones sont en cours de développement, les pratiques et les services innovants sont encouragés afin de limiter le recours à la voiture individuelle : corpoworking (espaces de travail mis à la disposition des salariés par une entreprise), télétravail, implantation de tiers lieux en périphérie pour limiter les déplacements domicile-travail, services fonctionnant grâce aux informations en réseau (covoiturage, véhicules partagés en libre-service).

* porté par 19 partenaires dont Toulouse Métropole et Tisséo

4 Un quartier expérimental

À côté du pôle laboratoire, une zone d'activité accueillera bureaux, espaces verts, restaurants, commerces, services... Ce nouveau quartier reproduira une petite ville où seront expérimentées les nouvelles technologies développées sur Francazal. Ses mots clés ? Transports du futur, énergies vertes, économie des ressources. Ainsi, il sera desservi par des véhicules autonomes via des routes connectées, testera les dernières découvertes en matière d'hydrogène vert ou d'électricité photovoltaïque, combattra le gaspillage des ressources et l'étalement urbain en privilégiant le recyclage, les bâtiments évolutifs, la mutualisation des espaces et des moyens de fabrication.



Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur
toulouse-metropole.fr

—
HÉLOÏSE BRIÈRE

Porteuse de bien-être

—

Héloïse Brière a créé en famille l'association le Camion Douche, qui permet aux personnes sans-abri ou mal-logées de se laver régulièrement et de recevoir des kits d'hygiène.



1989

Naissance à Lavaur. Héloïse Brière grandit à Bessières et suit un BTS d'assistante de gestion à l'école Pigier à Toulouse

2014

Création du Camion Douche. L'association accueille 700 personnes et distribue plus de 1 000 kits d'hygiène chaque année

2020

Lancement d'un troisième camion réservé au public féminin, pour répondre aux besoins spécifiques des femmes les plus démunies

D

Dans une première vie professionnelle, après avoir obtenu son BTS d'assistante de gestion, Héloïse Brière a occupé plusieurs postes administratifs en entreprise. La jeune femme aimait ce qu'elle faisait mais ne se sentait pas à sa place dans un cadre qu'elle estimait trop rigide. Ayant grandi dans un environnement où l'engagement associatif fait partie de la culture familiale, elle aspirait à donner plus de sens à son travail et à être utile aux autres. « *J'avais envie de monter une initiative solidaire et de m'y consacrer à plein temps* », se souvient-elle.

BRISER LA SPIRALE DE L'EXCLUSION

C'est ainsi qu'Héloïse décide de créer l'association Le Camion Douche en 2014, avec son père Jérôme. Le principe : proposer aux personnes précaires et sans domicile fixe un service d'hygiène gratuit et mobile, dans un camping-car spécialement aménagé. « *On ne se rend pas compte à quel point notre société nous impose d'être toujours propre et bien habillé. Des personnes qui n'ont pas pu se doucher pendant des semaines sont automatiquement exclues. Nous avons voulu agir à notre manière pour*

les aider », explique Héloïse.

L'intérêt d'un camion itinérant est de venir en complément des installations sanitaires fixes qui existent. Il permet notamment de toucher les personnes les plus faibles, celles qui ne peuvent se déplacer d'un point à un autre. « *Nous allons chercher les personnes isolées, celles qui n'osent pas, pour les aider à retourner vers l'hygiène. Ce qui nécessite parfois de longues discussions avec les bénévoles pour franchir le pas, car se laver est un acte extrêmement intime* », poursuit-elle. Le Camion Douche vient se garer chaque semaine à Toulouse devant l'hôpital de la Grave et le Quai des savoirs (à côté du Jardin des Plantes). Les bénévoles distribuent également des kits d'hygiène et des sous-vêtements.

UN SERVICE DÉDIÉ AUX FEMMES

Mais cela n'a pas empêché sa dynamique dirigeante de lancer l'année dernière un nouveau projet qui lui tenait à cœur : l'acquisition d'un troisième camion destiné à l'accueil spécifique des femmes. « *Il y a de plus en plus de femmes mal logées ou sans-abri, et beau-*

coup ne venaient pas, ou ne venaient plus, pour des raisons de sérénité et d'intimité. Nous avons souhaité répondre à ce problème spécifique ». Pour ce nouveau développement, l'association a bénéficié du soutien de Toulouse Métropole au titre de sa politique en matière d'économie sociale et solidaire, au travers du prix Toulouse Impact, d'un montant de 15 000 €. Elle a également été accompagnée dans le cadre du plan de relance métropolitain pour lancer une campagne de financement participatif auprès du grand public.

Car dans ce domaine plus que dans tout autre, l'argent est le nerf de la guerre. Salariée de l'association depuis deux ans, Héloïse se consacre entièrement à la recherche de fonds. « *Nous ne vendons rien, nous dépendons entièrement des mécènes, des subventions publiques et des dons. Donc d'une année sur l'autre, il nous faut repartir de zéro*, conclut-elle. *C'est un stress permanent pour la pérennité du service que nous rendons, mais le jeu en vaut la chandelle !* »



Pour faire un don :

toulouse-metropole.fr
(#JAgisPourLesAssos)

VERBATIM

« Aider les plus faibles, soutenir ceux qui en ont besoin, c'est quelque chose que j'ai en moi depuis que je suis toute petite. Je suis très heureuse d'être arrivée là où nous en sommes aujourd'hui avec le Camion Douche. »

4 balades à vélo, entre nature et culture

En attendant la réouverture des salles de sport et des équipements culturels, imaginons la ville et ses alentours comme une immense galerie à visiter à bicyclette. Toulouse Métropole a édité quatre balades pour conjuguer randonnée cyclable et découverte du patrimoine. Sur le terrain, des panneaux jaunes jalonnent les parcours. Les cartes et leurs descriptifs sont à télécharger sur toulouse-metropole.fr, rubrique Déplacements/ Plan Vélo/Itinéraires. Attention, chaque balade propose plusieurs itinéraires - parfois un peu longs pour une sortie en famille - à étudier avant le départ.

EST : L'UNION, TOULOUSE, SAINT-ORENS **Au fil de l'Hers**

À l'est de Toulouse, la voie verte de la Vallée de l'Hers sert de colonne vertébrale à cette balade. Idéale pour une sortie en famille, la piste cyclable d'une dizaine de kilomètres offre un parcours sécurisé et ombragé depuis la route d'Albi jusqu'à la route de Revel. Elle traverse la base de loisirs des Argoulets et le parc de la grande plaine, riches en terrains de sport, pistes pour BMX, aires de jeux, prairies et tables de pique-nique... Un paradis pour les enfants, d'autant plus que la voie verte dessert aussi la Cité de l'Espace ! De là, la promenade peut se prolonger vers le Château Catala et son parc ombragé, à Saint-Orens, ou rejoindre le canal du Midi. Un autre périple est possible en sens inverse, en partant de la voie verte au niveau de la Cité de l'espace et en remontant l'Hers jusqu'au lac de Saint-Caprais, à l'Union, pour profiter de sa base de loisirs.

SUD-OUEST : TOULOUSE, TOURNEFEUILLE, COLOMIERS **De la Garonne à la Ramée**

Rendez-vous au pont de Blagnac pour filer vers le sud, via la coulée verte des Amidonniers. Halte conseillée au Bazacle pour découvrir le fonctionnement de l'usine hydroélectrique, laquelle abrite aussi des expositions lorsque les mesures sanitaires en vigueur le permettent. Les randonneurs sont invités à traverser le Pont-Neuf vers la Prairie des Filtres, rive gauche, avant de bifurquer vers l'île du Ramier, histoire de flâner sur la pointe nord réaménagée et de découvrir le parc de la Poudrerie récemment ouvert au public. La balade s'éloigne ensuite du fleuve pour gagner la Ramée, en passant par le Château de la Reynerie classé aux Monuments historiques, le Château de la Mounède et son parc peuplé d'arbres centenaires. De là, deux itinéraires sont possibles. Soit on revient vers Toulouse le long de la promenade du Touch, en passant par le lac du vieux pigeonier, à Tournefeuille ; soit on prolonge la randonnée vers Colomiers pour profiter du parc du Cabirol et du bois de l'Armurier.

NORD-EST : BLAGNAC, BEAUZELLE, FENOUILLET, GAGNAC-SUR-GARONNE, SAINT-ALBAN, LAUNAGUET **Entre Garonne aval et coteaux**

Très dépaysante, cette balade explore cette fois-ci le versant nord d'une Garonne un peu sauvage. Depuis le pont de Blagnac, direction Gagnac-sur-Garonne. Le long du fleuve, vous traverserez plusieurs zones vertes : les Quinze-Sols, les Ramiers de Beauzelle où se trouve le moulin de Naudin, la forêt du Bouscassié. Après avoir emprunté la passerelle de Gagnac-sur-Garonne, retour vers Toulouse en longeant l'autre côté du fleuve. L'occasion d'admirer la roselière des Gourgues à Fenouillet et de faire un petit détour vers la base de loisirs de Sesquières pour se détendre au bord du lac. Cette balade présente un autre itinéraire, plus à l'est, qui propose de longer le canal latéral à la Garonne, de faire le tour du lac de Bocage, puis de rejoindre Saint-Alban et sa halle de briques et de bois, avant de s'engager vers le Château de Virebent, à Launaguet, classé aux Monuments historiques.



NORD-OUEST :
CORNEBARRIEU, COLOMIERS,
PIBRAC, BRAX

**De l'Aussonnelle
à la forêt de Bouconne
par le GR653**

Envie d'un grand bol d'air ? Laissez-vous tenter par cette promenade qui suit le sentier emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, le GR653, dit chemin d'Arles. Départ à Cornebarrieu, au niveau de l'Église Saint-Clément, direction Colomiers, en longeant l'Aussonnelle. Le sentier traverse Pibrac, où l'on peut faire une halte pour visiter l'église Sainte-Marie-Madeleine ou le Château de Pibrac, tous deux classés aux Monuments historiques, ou la basilique Sainte-Germaine. On peut ensuite s'éloigner du GR653, via le chemin de la Chauge, pour faire un détour vers le Château de Brax, classé aux Monuments historiques, avant de rejoindre la forêt de Bouconne, où les amoureux de sport et de nature pourront emprunter des circuits VTT, se détendre à l'ombre des chênes, charmes, pins, châtaigniers, et peut-être croiser chevreuils, lièvres ou genettes.



L'appli Geovelo

La référence des cyclistes !
L'application Geovelo propose des itinéraires adaptés aux conditions de circulation en choisissant en priorité les circuits les plus sécurisés. En bonus, elle calcule les distances, les temps de parcours, le dénivelé... et même le nombre de calories dépensées !
Elle permet également de consulter en temps réel les stations vélos en libre service, le nombre de vélos et de places disponibles. Parmi les autres services : des idées de balades à proximité, la carte des véloroutes pour bien voyager, la possibilité de rejoindre la communauté de cyclistes de votre ville...

📲 **À télécharger gratuitement sur App Store et Google Play.**

« La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal de la Métropole. Les textes publiés dans ces

Groupe Métropole d'Avenir

DEPUIS UN AN, VOUS PAYEZ L'EAU LA MOINS CHÈRE DE FRANCE

Le 13 décembre 2018, les élus de l'opposition métropolitaine d'extrême gauche s'opposaient au choix de Toulouse Métropole de confier la gestion de l'eau potable à une entreprise spécialisée.

Pourtant, ce choix permettait une nette progression de la qualité de l'eau et de la lutte contre les fuites sur les canalisations tout en bénéficiant du prix le plus bas de France.

Une étude spécialisée l'avait démontré : si la collectivité avait choisi de gérer l'eau elle-même, le prix aurait été nettement supérieur. **C'est le choix que défendaient ces élus d'extrême gauche, par simple calcul politique et dogme anti entreprises privées.** Aujourd'hui, vous payeriez votre eau presque 20% plus cher !

Depuis l'Opposition cherche à vous cacher cette réalité.

Les chiffres restent têtus et le très actif collectif anti-entreprises de l'eau « Eau secours » est obligé de reconnaître lui-même que 2,91€/m³ est non seulement le prix le plus bas de France mais est également réellement appliqué et garanti « au centime près » (ce sont ses mots). Cela représente **une économie de 42 millions d'euros** pour les entreprises et les citoyens, soit 120€/an en moyenne par foyer par rapport à 2019. Une action puissante en faveur du pouvoir d'achat et de la vitalité des entreprises de la Métropole, au bénéfice de l'emploi local.

Les communes en 1^{re} ligne de la vaccination aux côtés de l'État
Depuis le début, la vaccination

n'avance pas au rythme que nous avons tous espéré. C'est pourquoi de très nombreux Maires de la Métropole à l'image de Toulouse, Balma, Saint-Orens de Gameville, Saint-Jory, etc., se sont mobilisés, proposant leur aide à l'État, pour donner à celui-ci des moyens logistiques qu'il n'a pas, au travers de centres de vaccination. Toutefois, ces centres restent soumis aux stocks de vaccins (mission exclusive des États dans le cadre de l'Union européenne).

Notre Métropole reste numéro 1 en France de l'ambition pour les déplacements du quotidien

Le 22 janvier, le Tribunal administratif de Toulouse s'est prononcé contre le Plan de Déplacements Urbains toulousain.

L'Opposition d'extrême gauche s'est empressée de tordre la réalité de ce jugement afin de satisfaire son obsessionnel rejet des grands projets (ceux-là même que vous avez largement plébiscités par les urnes). Mais la réalité est bien loin de leurs détournements dogmatiques. Alors que le recours, porté par l'association « 2 Pieds, 2 Roues », visait le contenu de notre Plan de déplacement, c'est sur des motifs de forme que le juge a fondé sa décision.

Cette annulation ne remet pas en cause notre ambition, ni les réponses concrètes que nous souhaitons apporter aux habitants de la Métropole. Quatre nouvelles lignes de bus rapides et à forte fréquence seront mises en place en plus des 9 existantes pour relier à Toulouse, Fenouillet, Cugnaux, Villeneuve-Tolosane, Frouzins ainsi que le Nord de notre Métropole.

Téléo, le plus grand téléphérique urbain de France, reliant l'Oncopole, le CHU Rangueil et l'Université Paul-Sabatier, en 10 minutes seulement contre 30 minutes en voiture, entrera en

service à l'été 2021. Le Réseau Express Vélo sera mis en place afin de créer 13 nouvelles pistes cyclables continues, véritables autoroutes du vélo, permettant de desservir 4 habitants sur 5. Ce Réseau sera constitué de 2 grandes pistes circulaires autour de Toulouse ainsi que de 11 pistes transversales reliant notamment les communes Quint-Fonsegrives, Mondonville, Seilh, Saint-Jory, Montrabé, etc.

La 3^e ligne de métro, celle de l'emploi, viendra améliorer le quotidien de milliers de travailleurs, désengorgera la rocade et améliorera la qualité de l'air en desservant 220 000 passagers par jour et 200 000 emplois.

Selon nos opposants, défendre le Plan de Déplacement Urbain le plus ambitieux de France, bâti et soutenu par les habitants, serait la preuve d'une « obstination terrible qui frise à l'irresponsabilité » de notre part. Nous leur répondons que oui, nous sommes obstinés. Obstinés à améliorer le quotidien des habitants de notre Métropole par la défense de tous ces projets indispensables.

Une écologie de façade ou une écologie du quotidien ?

Lors du conseil de métropole du 4 février 2021, nous avons réaffirmé notre volonté de conduire une écologie concrète. Sur 12 parkings seront installées des ombrières photovoltaïques qui, tout en protégeant les voitures, fourniront de l'énergie propre grâce au soleil pour 350 personnes et rechargeront les bornes d'alimentation des véhicules électriques.

Pour protéger l'espace public (places, esplanades et parcs) des villes de la métropole, une démarche de tri sélectif dynamique et innovante sera lancée.

Enfin notre Projet Agricole Alimentaire, en coordination avec la chambre d'agriculture, s'attachera

à protéger nos terres agricoles, à développer le bio dans nos cantines et permettra l'accès pour tous à une alimentation de proximité saine et de qualité.

Pas de simples mesurette comme le fantasme l'Opposition mais des avancées concrètes et réalistes pour mieux vivre dans une Métropole verte et apaisée.

Présidents du groupe : Jean-François Portarriou et Béatrice Ursule

[metropleadavenir.fr](https://www.metropleadavenir.fr)

metropole-davenir@toulouse-metropole.fr

Groupe Métropole Solidaire, Écologique et Démocratique

C'est avec un certain soulagement que nous laissons derrière nous 2020. Elle aura été l'année de toutes les épreuves et nous avons été collectivement à la hauteur des enjeux. C'est donc rempli d'espoir et de détermination que notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Si toutes les crises ne sont pas tout à fait terminées et continueront de faire l'objet de toute notre attention, nous devons toutefois mener à bien un certain nombre de projets majeurs. Le développement durable est un enjeu primordial auquel notre groupe est viscéralement attaché. C'est pourquoi nous avons rappelé lors des précédents Conseils de Métropole qu'il était impératif d'allier politique environnementale et politique sociale. Nous devons trouver un équilibre entre des transformations d'habitudes nécessaires, comme avec le projet de Zone à Faibles Emissions par exemple, et l'accompagnement social de ces mesures.

Notre groupe est également inquiet de la situation des jeunes de nos territoires. À l'âge où il

deux pages n'engagent que leurs auteurs. »

est naturel d'avoir des projets ambitieux et de belles perspectives devant soi, beaucoup sont aujourd'hui désemparés. Qu'ils soient étudiants ou en recherche d'emploi, nous devons les soutenir et les accompagner dans leurs projets. C'est pourquoi nous avons notamment présenté un vœu en faveur de politiques publiques plus fortes d'accompagnement des jeunes lors du dernier Conseil de la Métropole, le 4 février 2021. Adopté par notre assemblée, il interpelle le Gouvernement sur la possibilité de mettre en place de nouvelles mesures d'accompagnement, notamment à travers un RSA pour les jeunes. Permettre à tout un chacun de vivre dignement à tout âge doit être une priorité pour notre société.

De son côté, notre collectivité doit se donner les moyens de ses ambitions et cela passe par un budget sérieux. Les difficultés financières sont présentes et seront encore là les prochaines années. Nous ne devons pas pour autant baisser les bras car certains projets sont essentiels pour le développement de notre territoire. Le budget pour l'année 2021 devra répondre à plusieurs objectifs. À la fois réaliste et ambitieux, il devra nous permettre d'éviter l'immobilisme, non envisageable en sortie de crise. Nous devons donc avoir des priorités claires et fortes pour notre Métropole. Nous le voyons bien, l'année 2021 sera déterminante et notre groupe sera au rendez-vous pour répondre à vos préoccupations sur le terrain. Car nous en sommes convaincus, nous saurons, collectivement, sortir positivement de cette période si difficile.

Karine TRAVAL-MICHELET
et les élus du groupe MSED

✉ groupe.msed

[@toulouse-metropole.fr](https://toulouse-metropole.fr)

🌐 <https://groupemsed.wix-site.com/msed>

Groupe des Indépendants

Parce que les dépenses de notre Métropole sont au cœur de nos préoccupations, nous souhaitons évoquer ici un sujet important, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) : premier poste des dépenses environnementales des collectivités.

Toulouse Métropole continue son travail d'harmonisation des services aux habitants. Après l'eau et une baisse conséquente de son coût que le contrat de Délégation de Service Public nous a permis d'obtenir, nous nous efforçons avec de nombreux élus métropolitains de mener ce même travail sur la TEOM.

Notre groupe, très représentatif de notre Métropole par la diversité des territoires qu'il rassemble, s'est beaucoup concerté et investi sur ce sujet. Il a su exposer et démontrer des solutions tirées de l'expérience de terrain de chacun. Fort de ce constat, toutes les hypothèses ont été étudiées avec le même objectif : que nos communes ne soient pas imposées davantage et restent à l'équilibre financièrement. Bien que l'écart des taux actuels appliqué sur nos communes soit très important, nous avons su trouver un consensus pour aboutir à une harmonisation.

Cette politique utile, juste et équitable, cette politique solidaire qui permet de maîtriser notre budget, c'est celle qui anime notre groupe des Indépendants : le courage de faire Métropole.

Le Groupe des Indépendants

✉ groupe.independants@toulouse-metropole.fr

Groupe Métropole, Écologiste et Citoyenne pour des Territoires Solidaires

Groupe Alternative pour une Métropole Citoyenne

IMMOBILISME DE LA MAJORITÉ SUR LES TRANSPORTS : IL Y A URGENCE À AGIR !

En janvier, le Tribunal Administratif a annulé pour excès de pouvoir le Projet Mobilités de l'agglomération toulousaine. Une procédure d'appel est en cours. Pendant ce temps les projets de transports risquent encore d'être stoppés ou fortement ralentis. C'est une mauvaise nouvelle, fruit de l'entêtement de JL Moudenc, qui a ignoré toutes les alertes lancées depuis 2017. **Nous regrettons une situation dont les habitantes et habitants risquent de faire les frais.**

Aujourd'hui, l'heure est à la responsabilité. Le Plan annulé ne répondait pas aux forts besoins de mobilité de l'agglomération. Il comptait sur des projets routiers accentuant les inégalités entre un centre préservé et une périphérie encombrée et polluée, et prévoyait une hausse de 9% des émissions de gaz à effet de serre. Après le nouveau report de la 3^e ligne de métro, **il faut agir.**

Nous proposons donc de coconstruire avec la majorité un **Plan d'urgence des transports :**

- 1. Un Plan Linéo amélioré :** ces bus permettent de desservir l'ensemble de la métropole. Il leur faut des aménagements spécifiques pour allonger les lignes, augmenter leur fréquence et leur vitesse.

- 2. Un RER pour les trains du quotidien :** rapidement et en lien avec la Région, il est possible d'élaborer une tarification Tisséo, d'améliorer les lignes **Toulouse-Auch** ou **Montauban-Castelnaudary** et d'ouvrir une ligne de RER Cas-

telnaud d'Estrétefonds-Baziège d'ici 2026.

3. Un Plan vélo sincère : 50 millions/an contre 25 actuellement, pour réaliser le réseau express et développer les services vélo. Alors que l'État vient d'être condamné pour inaction climatique, notre métropole ne peut rester dans l'immobilisme. **Il est encore temps de faire un mandat utile à la hauteur des enjeux climatiques, de santé et de mobilité !**

I. Hardy et T. Karmann co-présidents et les élus du groupe Métropole écologiste et citoyenne pour des territoires solidaires.
H. Magdo et M. Péré co-présidents et les élus du groupe Alternative pour une métropole citoyenne.

Groupe Toulouse Métropole Solidaire de la Gauche Démocrate et Républicaine

JEAN-LUC MOUDENC, TOUJOURS LES BOUCHONS

Recul de 4 ans de l'arrivée du métro, enterrement du Boulevard Urbain Nord, les dispositifs de lutte contre les bouchons sont stoppés ou retardés. Jean-Luc Moudenc savait que le métro n'ouvrirait pas en 2024 ou que le BUN ne se ferait pas. Il décide de nous laisser dans les bouchons sans solutions.

Pierre Lacaze, Président

Et si vous rouliez plus propre ?

Particuliers, professionnels, Toulouse Métropole participe à l'achat, la location ou le changement de motorisation de votre véhicule.



JUSQU'À
5000€

DE **PRIME***
VÉHICULE
+ PROPRE

Votre demande sur
demarches.toulouse-metropole.fr

*Qualité de l'Air
On respire!*

* Pour le remplacement via l'achat, la location ou le changement de motorisation d'un véhicule polluant certifié CQA Non classé / 5 / 4 par un véhicule peu émissif, neuf ou d'occasion. Montant plafonné à 40 % du coût HT du véhicule. Sous condition de ressources. Cumulable avec les autres aides publiques. Les entreprises et associations de moins de 50 salariés sont éligibles aux primes de 2000 € à 10000 €. Conditions sur demarches.toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole